



# REPONSE DU CONSEIL COMMUNAL A L'INTERPELLATION NO 20-612 DU GROUPE PLR INTITULEE « SURFACES DE TRAVAIL ADMINISTRATIF : MEILLEURE EFFICIENCE POSSIBLE ? »

---

(Du 3 mai 2021)

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En date du 29 juin 2020, le groupe PLR de la Commune de Neuchâtel, par M. Philippe Mouchet, Jérôme Bueche et consorts, a déposé l'interpellation écrite n°20-612 intitulée «Surfaces de travail administratif : meilleure efficacité possible?» dont le contenu est le suivant :

*«L'administration communale occupe de nombreuses surfaces de travail, autant dans des bâtiments appartenant à la commune que dans des locaux loués à des tiers.*

*Dans l'optique de la future commune fusionnée, il nous semble nécessaire d'obtenir rapidement une vue d'ensemble des surfaces utilisées en propriété et en location afin de pouvoir réfléchir aux synergies possibles dans le but de diminuer les charges d'exploitation de notre nouvelle ville et de trouver des solutions pour concentrer notre administration à mettre en place dès l'entrée en fonction des nouvelles autorités.*

*Afin d'effectuer des économies d'échelle, il s'agira à l'avenir de toujours s'efforcer d'occuper de manière efficace les surfaces utilisées en propriété ou en location. Différentes pistes peuvent être envisagées, comme par exemple la concentration de services, le*



*déménagement ou la sous-location au besoin. Les bâtiments en propriété qui ne seraient plus utilisés par notre administration pourraient également être vendus, sauf besoin stratégique. Autant de pistes que le Conseil communal est prié d'explorer.*

*Le Conseil communal est, dès lors, prié de répondre aux questions suivantes:*

- Combien de mètres carrés occupe l'administration communale en surface de bureaux administratifs?*
- Combien de mètres carrés ne sont pas utilisés?*
- De combien de mètres carrés l'administration communale a-t-elle réellement besoin, de façon optimale, pour faire fonctionner notre administration?*
- Combien de mètres carrés occupe-t-elle en propriété et à quel prix au mètre carré? À quels endroits et pour quelle mission exactement?*
- Combien de mètres carrés occupe-t-elle en location auprès de privés et à quels prix au mètre carré? À quels endroits et pour quelle mission exactement?»*

Le texte de l'interpellation valant développement écrit, la présente réponse est également apportée par écrit, en application de l'article 57 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel.

## **1. Introduction**

L'interpellation 20-612 concernant les surfaces de travail administratif a été déposée alors qu'un plan de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration de la commune fusionnée était en cours d'élaboration.

Notre Conseil est aujourd'hui en mesure de vous présenter au travers de la réponse à cette interpellation non seulement un état des lieux « pré-fusion » pour l'administration de la Ville de Neuchâtel mais également un projet général et abouti pour le logement de l'administration de la commune fusionnée. Au vu de cette nouvelle localisation qui prendra forme courant 2021, notre conseil n'a pas jugé nécessaire de faire l'analyse des espaces et des m<sup>2</sup> par collaborateur avant fusion pour Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin mais est resté sur une information générale pour ces sites.

## 2. Etat des lieux « pré-fusion »

### 2.1. Surfaces occupées par l'administration de la Ville de Neuchâtel

Les lignes suivantes répondent à la question « *Combien de mètres carrés occupe l'administration communale en surface de bureaux administratifs ?* »

La surface totale utilisée pour le fonctionnement de l'administration de la Ville de Neuchâtel à la fin de l'année 2020 était de 62'067m<sup>2</sup>. Ce chiffre se compose pour partie de 8'569m<sup>2</sup> de surface de bureaux, de 1'677m<sup>2</sup> d'espace de réunion et de 17'047m<sup>2</sup> de surface de stockage (archives, collections des musées, garages, etc.). Les 34'774m<sup>2</sup> restant se composent des circulations dans les bâtiments et de toutes les surfaces ayant une autre fonction (musées, structures d'accueil pré et parascolaire, menuiserie, caves viticoles, serres, caserne, etc.). Les surfaces louées à l'externe représentant un tiers du total utilisé par l'administration, devraient pouvoir être diminuer à moyen terme en fonction de l'échéance des baux et des synergies attendues par la fusion.

Le détail de toutes ces surfaces se trouve en annexe à ce rapport.

Les lignes suivantes répondent à la question « *Combien de mètres carrés occupe-t-elle en propriété et à quel prix au mètre carré? À quels endroits et pour quelle mission exactement ?* » et à la question « *Combien de mètres carrés occupe-t-elle en location auprès de privés et à quels prix au mètre carré? À quels endroits et pour quelle mission exactement ?* »

La part entre les surfaces en propre et les locations externes pour les chiffres annoncés ci-dessus se répartissent de la manière suivante :

#### Répartition des surfaces par types et propriétaires

	Bureaux	Réunion	Stockage	Autre	Global
<b>En propre</b>	5'045 m <sup>2</sup>	1'225 m <sup>2</sup>	12'953 m <sup>2</sup>	21'927 m <sup>2</sup>	<b>41'150 m<sup>2</sup> (66%)</b>
<b>Louées</b>	3'524 m <sup>2</sup>	452 m <sup>2</sup>	4'094 m <sup>2</sup>	12'847 m <sup>2</sup>	<b>20'917 m<sup>2</sup> (34%)</b>
<b>Totales</b>	<b>8'569 m<sup>2</sup></b>	<b>1'677 m<sup>2</sup></b>	<b>17'047 m<sup>2</sup></b>	<b>34'774 m<sup>2</sup></b>	<b>62'067 m<sup>2</sup> (100%)</b>

Dans le cas des bâtiments gérés en 2020 par le Service des bâtiments et du logement (SBATLO), le prix de location pour les surfaces en propre était valorisé par imputations internes aux services utilisateurs à CHF 200/m<sup>2</sup> par année pour les surfaces propres (englobant tant les bureaux, les salles de réunion que les circulations privatives) et CHF 30/m<sup>2</sup> par année pour les surfaces non habitables (garage, caves et combles).

Au sujet des locations externes, nous distinguons différentes familles de location avec des buts propres. Nous trouvons 8 locations pour des structures pré ou para-scolaire pour un total de 2'486m<sup>2</sup> et CHF 539'550.- par année (CHF 217.-/m<sup>2</sup> en moyenne). A cela s'ajoutent 13 locations externes pour une partie des collections des musées; ces baux représentent 3'764m<sup>2</sup> pour un montant annuel de CHF 363'146.- (CHF 96.50/m<sup>2</sup> en moyenne). Ces dernières locations éparses vont disparaître et seront regroupées dans le nouveau pôle muséal à partir de 2024 à Tivoli. Nous noterons également la location particulière de la caserne dans le complexe de la Maladière pour un montant annuel de CHF 693'276.- (CHF 70.50/m<sup>2</sup>).

Enfin, 8 services louent des surfaces dans 5 bâtiments différents pour leurs bureaux. Cela représente un loyer annuel cumulé de CHF 921'872.- pour une surface totale de 4'638m<sup>2</sup> (CHF 198.75/m<sup>2</sup>). Ces locations se répartissent de la manière suivante :

### Locations externes pour usage de bureaux

Adresse	Service	Surface	Loyer	Echéance
Charles-Knapp 33	Jardin botanique	320 m <sup>2</sup>	60'000.-	2022
Jardinière 157 (Chaux-de-Fonds)	Intégration prof. (SEMO)	595 m <sup>2</sup>	96'348.-	2024
Pierre-à-Mazel 10	Sports	400 m <sup>2</sup>	98'996.-	2036
St-Maurice 4-10	Action sociale	1928 m <sup>2</sup>	325'985.-	2033
St-Maurice 4-10	Déléguée aux personnes âgées	25 m <sup>2</sup>	16'000.-	2033
St-Maurice 4-10	Orthophonie	317 m <sup>2</sup>	101'973.-	2033
St-Maurice 4-10	Santé sexuelle	91 m <sup>2</sup>	34'200.-	2033
Tivoli 28	Culture et intégration	406 m <sup>2</sup>	85'920.-	2024
Tivoli 28	Intégration prof.	556 m <sup>2</sup>	102'450.-	2024

L'analyse du tableau précédent permet de relever plusieurs éléments :

- La localisation est liée parfois aux missions mêmes des services (Service des sports ou le Jardin botanique par exemple) ;
- Les locations à la rue Saint-Maurice 4-10 et à la rue de la Pierre-à-Mazel 10 ont été négociées avec de longues échéances de baux pour minimiser leur prix ;
- Dans le cas de Saint-Maurice 4-10 et de Tivoli 28, bien que ce soit des services différents qui occupent ces locaux, il s'agit de baux uniques par adresse, il n'est donc pas possible d'en dénoncer une partie uniquement.

Dans le cadre des travaux de la fusion, un groupe de travail a analysé les possibilités de réduire les surfaces dédiées à accueillir des bureaux de l'administration en location externe (plus onéreuses qu'une location en propre) et d'examiner les surfaces disponibles dans les bâtiments de la nouvelle commune (chapitre 3).

## 2.2. Surfaces occupées par l'administration des autres communes

En complément du chapitre précédent, voici le tableau des surfaces occupées par les administrations des autres communes avant la fusion :

<b>Répartition des surfaces des autres communes par types et propriétaires</b>					
	<b>Bureaux</b>	<b>Réunion</b>	<b>Stockage</b>	<b>Autre</b>	<b>Global</b>
<b>Corcelles-Cormondrèche En propre</b>	290 m <sup>2</sup>	115 m <sup>2</sup>	630 m <sup>2</sup>	461 m <sup>2</sup>	<b>1'496 m<sup>2</sup></b>
<b>Corcelles-Cormondrèche Louées</b>	-	-	-	-	-
<b>Peseux En propre</b>	562 m <sup>2</sup>	282 m <sup>2</sup>	1'197 m <sup>2</sup>	33 m <sup>2</sup>	<b>2'074 m<sup>2</sup></b>
<b>Peseux Louées</b>	-	-	-	470 m <sup>2</sup>	<b>470 m<sup>2</sup></b>
<b>Valangin En propre</b>	56 m <sup>2</sup>	236 m <sup>2</sup>	305 m <sup>2</sup>	598 m <sup>2</sup>	<b>1'195 m<sup>2</sup></b>
<b>Valangin Loué</b>	-	-	-	-	-
<b>Totales</b>	<b>908 m<sup>2</sup></b>	<b>633 m<sup>2</sup></b>	<b>2'132 m<sup>2</sup></b>	<b>1'562 m<sup>2</sup></b>	<b>5'235 m<sup>2</sup></b>

### **2.3. Surfaces disponibles pour l'administration de la Ville de Neuchâtel**

Ce chapitre répond à la question « *Combien de mètres carrés ne sont pas utilisés ?* »

Une petite partie des locaux administratifs de la Ville était inexploitée à la fin de l'année 2020 (moins de 1,3% du total). Il s'agit d'une surface brute de 337m<sup>2</sup> au Faubourg du Lac 3, laissée vide après le départ du centre d'impression. 418m<sup>2</sup> de surface brute sont également disponibles au Faubourg du Lac 5 à la suite de la réorganisation du Service de la protection et sécurité. Enfin, trois pièces en enfilade dans les combles du Faubourg de l'Hôpital 2 sont disponibles, représentant une surface de 70m<sup>2</sup> précédemment utilisée par le parlement des jeunes. Ces locaux disponibles vont être réaffectés dans le cadre des réaménagements de l'administration fusionnée mais nécessitent des travaux afin d'en réutiliser une partie pour des bureaux et du stockage.

### **2.4. L'usage des surfaces administratives**

Ce chapitre répond à la question « *De combien de mètres carrés l'administration communale a-t-elle réellement besoin, de façon optimale, pour faire fonctionner notre administration ?* »

Comme expliqué plus haut, les 8'569m<sup>2</sup> de surface de bureaux décrit au chapitre 2.1 sont issus de réalités très différentes. Afin de mieux pouvoir apprécier ces surfaces, il faut en trier les usages pour s'intéresser aux locaux typiquement administratifs. Ainsi, en se focalisant sur le cœur de l'administration, le bâtiment du giron communal (Fbg Hôpital 2, 4 et 6, Fbg Lac 3 et 5, Hôtel-de-Ville 1 et Terreaux 1), nous pouvons calculer l'espace à disposition pour nos collaborateurs. En moyenne, chaque poste de travail dispose d'environ 14,4m<sup>2</sup>. Ce chiffre, légèrement inférieur à la bonne pratique d'environ 15 à 16m<sup>2</sup> par poste de travail, semble démontrer l'utilisation parcimonieuse des surfaces à disposition de notre administration.

Cependant, il convient de noter une forte disparité dans la répartition de ces surfaces. Certains services fonctionnent dans des locaux bien trop exigus (comme le Service des ressources humaines qui n'offre que 9,5m<sup>2</sup> par poste de travail ou la gérance communale dont chaque poste de travail ne dispose que de 7,1m<sup>2</sup>). A l'inverse, certains services occupent des locaux généreux (27,8m<sup>2</sup> par poste de travail au Service de la mobilité et 20,6m<sup>2</sup> au Service juridique).

Ces disparités s'expliquent par plusieurs raisons. Les bâtiments du giron communal sont des bâtiments historiques dont l'usage à la conception ne prévoyait pas d'accueillir des bureaux – le Faubourg de l'Hôpital 4 était un hôpital par exemple – ou ne prévoyait évidemment pas les standards d'aujourd'hui. Ainsi, les dimensions des pièces ne correspondent pas à une répartition normée ou équitable. Il faut encore considérer que certaines fonctions exigent des bureaux individuels et que cela engendre également des disparités de distribution. Enfin, au gré des fluctuations de la taille des services et des différents déménagements ponctuels, nous vivons en 2020 une situation trop hétérogène, la dernière réorganisation des services remontant à une quinzaine d'année. C'est pourquoi nous profitons de la réunion de nos quatre communes pour optimiser à nouveau les répartitions des surfaces entre tous les bâtiments et les services comme expliqué au chapitre ci-dessous.

### **3. Les effets de la fusion**

#### **3.1. De nouveaux collaborateurs et de nouveaux bâtiments**

La fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin implique une intégration des forces vives et une mise en commun du patrimoine bâti.

Face à cette évolution, notre Conseil a décidé d'un nouveau déploiement géographique de l'administration. Celui-ci permettra notamment une meilleure utilisation des surfaces administratives de l'ensemble de la commune fusionnée et facilitera les synergies souhaitées par différents services, partie à la réflexion, avec la création de plateformes de coordination par exemple.

Mais le logement de notre administration doit également permettre de répondre à d'autres objectifs. Cela commence évidemment par le respect du devoir de l'employeur qui doit proposer des locaux adaptés aux tâches administratives : lumière naturelle, accessibilité, espace raisonnable à disposition, programme « santé au travail », etc. Il est également essentiel de favoriser l'efficacité dans le travail en réunissant les équipes d'un même service dans des bureaux contigus, ce qui permet aux flux d'informations de circuler de manière optimale et de développer l'esprit d'équipe. Il convient aussi de favoriser les synergies professionnelles entre les différents services amenés à collaborer fréquemment.

Enfin, il est essentiel de respecter la convention de fusion en maintenant ou en développant des activités administratives dans l'ensemble des communes parties à la fusion.

## **3.2. Réorganisation spatiale de l'administration**

### **3.2.1. Corcelles-Cormondrèche**

Le Service de la famille, composé de 16 postes de travail, trouvera sa place dans l'ancien Hôtel communal de Corcelles-Cormondrèche, au numéro 7 de la rue de la Croix. Des synergies avec le guichet d'accueil à la population et avec le délégué de quartier sont envisagées.

### **3.2.2. Peseux**

Du côté de l'Hôtel de commune de Peseux, à la rue Ernest-Roulet 2, outre l'antenne régionale du Service de la protection et de la sécurité, le guichet d'accueil à la population et un bureau pour le délégué de quartier, ce sont le Service juridique et le Service des ressources humaines qui viendront s'installer dans ces locaux. Les synergies souhaitées entre ces deux services, le caractère confidentiel des prestations délivrées, ainsi que le besoin en bureaux individuels, seront ainsi rendus possibles.

Le départ du Service des Ressources humaines de ses locaux – trop exigus par rapport à ses besoins – situés à la rue des Terreaux 1 au centre-ville, permet de remettre en location cette surface et apportant à notre commune une rentrée locative estimée par la Gérance communale à CHF 45'500.- par année en se basant sur un prix de CHF 265.-/m<sup>2</sup> conforme au dernier rapport de la BCN relatif au marché immobilier neuchâtelois.

### **3.2.3. Valangin**

La commune de Valangin n'a pas de bâtiment communal. Le guichet d'accueil se trouve aujourd'hui dans le bâtiment de l'école. Au vu de l'augmentation du nombre d'élèves à Valangin et du besoin en salles de classes supplémentaires, une réflexion est en cours pour trouver une autre localisation à Valangin pour le guichet d'accueil.

### **3.2.4. Service de la population et des quartiers (SEPOQUA)**

Un nouveau guichet d'accueil en ville de Neuchâtel en lien avec le nouveau Service de la population et des quartiers vient s'ajouter, comme convenu, aux autres offices du Service (Etat civil et Contrôle des habitants), formant ainsi la porte d'entrée pour les éléments de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Le 1<sup>er</sup> étage du Faubourg du Lac 3, vide depuis le départ du Centre



d'impression en 2018 et dont les locaux sont contigus à ceux du Contrôle des habitants, permettent la création de ce nouveau guichet d'accueil et des bureaux communs pour les délégués de quartiers et leur travail de back office. Les prestations des autres guichets d'accueil de la commune pourront ainsi être centralisés à terme sur ce lieu (objets trouvés, macarons, paiement de taxes, ...).

### **3.2.5. Un pôle de planification urbaine au Faubourg du Lac**

Dans la volonté d'améliorer les synergies dans le travail quotidien de notre administration, nous réunirons dans un périmètre restreint les différents services techniques pour former un véritable pôle de planification territoriale. Ce regroupement physique, souhaité par les groupes de travail de la fusion et décrit dans le Livre de la fusion, concerne le Service du développement territorial, le Service des infrastructures et énergies, le Service des parcs, forêts, domaines et le Service de la mobilité. Ce pôle trouve parfaitement sa place dans les bâtiments du Faubourg du Lac.

Au 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage du Faubourg du Lac 5, dans les espaces libérés par la réorganisation du Service de la protection et de la sécurité en 2019, s'installeront, après travaux, la Gérance communale ainsi que les Permis de construire dans des conditions cette fois convenables, autant pour les collaborateurs que pour le public qui se rend aux guichets.

### **3.2.6. L'usage du Faubourg de l'Hôpital 2, 4 et 6**

Le Service de la protection et de la sécurité a terminé sa réorganisation à fin 2019 en optimisant également son organisation spatiale. Ainsi, les locaux utilisés au Faubourg de l'Hôpital 6, reliés physiquement à certains bureaux de l'Hôpital 4 et du Lac 5 sont parfaitement adaptés aux missions spécifiques dévolues à ce service.

Dans le même esprit, nous conservons aux différentes entrées du Faubourg de l'Hôpital 2 des services déjà présents, comme le Service financier, la Chancellerie, le Service de la communication, le contrôleur des finances, le Service de l'économie et du tourisme, celui de la culture et des bibliothèques et le Service de la médiation culturelle. Certaines adaptations nécessaires à la bonne répartition des surfaces en fonction des synergies et des nouveaux effectifs seront apportées. Nous profitons également d'y regrouper les Conseillers communaux, leurs états-majors et leurs délégués.

## 4. Conclusion

Comme en témoignent les lignes précédentes, la fusion a permis de repenser le déploiement géographique et le logement de l'administration pour y apporter plus de cohérence et de synergies. Ainsi, des surfaces laissées vacantes sont à nouveau valorisées (825m<sup>2</sup>) et des surfaces de bureaux seront mises en location (123m<sup>2</sup> pour le prix évalué à une rentrée d'environ CHF 45'000.-).

Nous devons toutefois attendre l'échéance des baux pour déployer l'entier de la stratégie de réorganisation et obtenir ainsi plus d'efficacité. De plus, lié par la convention de fusion et la reprise de tous les collaborateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2021, notre Conseil ne peut pas aujourd'hui libérer d'avantage de locaux. L'efficacité attendue par le regroupement de nos communes pourra se faire sur plusieurs années grâce notamment aux synergies déployées, aux réorganisations attendues, à l'informatisation de certaines prestations et aux départs à la retraite de collaborateurs.

La crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui et ses répercussions sur le fonctionnement de l'administration, le télétravail et les espaces particuliers devant être mis à disposition, sont également analysés en parallèle, pour correspondre aux besoins actuels et futurs.

Par contre aujourd'hui, d'un point de vue de la rationalisation et de l'équité d'usage des surfaces, nous pouvons relever qu'avec le projet présenté ici, nous répondons aux besoins légitimes des services. Nous apportons également un confort et une sécurité au travail qui n'étaient parfois plus acceptables, tout en repensant les espaces pour y apporter plus de transversalité. Enfin, nous répondons aux exigences politiques de la convention de fusion qui nous demande de valoriser les bâtiments de la nouvelle commune.

Avec ce projet de réorganisation, tout en réduisant les locations externes et en utilisant de manière optimale les bâtiments en propre, les m<sup>2</sup> à disposition par collaborateur seront en moyenne de 16,6m<sup>2</sup> par poste de travail contre 14,4m<sup>2</sup> aujourd'hui.

Si l'organisation de l'administration relève avant tout de la compétence de l'exécutif, nous nous réjouissons que la présente interpellation nous ait donné l'occasion d'informer le Conseil général de manière transparente des relocalisations en cours.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la réponse à l'interpellation n°20-612.

Neuchâtel, le 3 mai 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Violaine Blétry-de Montmollin

Daniel Veuve

Propriétaire	Service utilisateur	Adresse	Loyer annuelle si location externe	Surface totale des locaux (m2)	Places de travail	Surface de bureau (m2)	Surface de réunion (m2)	Surface d'entrepôt (m2)	Usage
Ext.	Accueil parascolaire	Charmettes 10	12'600.00 CHF	140	2	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Côte 101		77	2	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Ext.	Accueil parascolaire	Crêt-du-Chêne 8	19'800.00 CHF	118	3	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Dîme 2		422	-	15	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Guillaume Farel 13		453	10	15	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Ext.	Accueil parascolaire	J-J-Rousseau 7	82'200.00 CHF	450	13	20	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Ext.	Accueil parascolaire	Mail 57	103'800.00 CHF	482	12	11	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Parcs 22		73	2	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Parcs 59		350	10	13	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Pierre à Bot 32		146	8	12	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Premier-Mars 2		134	3	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Ext.	Accueil parascolaire	Terte 2	94'770.00 CHF	199	3	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil parascolaire	Varnoz 1		240	10	8	-	-	Structure d'accueil parascolaire
NE	Accueil préscolaire	Bercles 2		300	15	8	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
NE	Accueil préscolaire	Cadolles 8a		378	11	7	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
Ext.	Accueil préscolaire	Charmettes 10b	35'652.00 CHF	230	10	9	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
Ext.	Accueil préscolaire	Hôpital 15	119'928.00 CHF	461	24	13	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
Ext.	Accueil préscolaire	Tivoli 9	70'800.00 CHF	406	11	18	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
Ext.	Action sociale	Saint-Maurice 4-10	325'985.00 CHF	1'928	80	1'600	150	-	Bureaux
NE	Archives	DuPeyrou 7		510	3	33	120	352	Bureaux et archives
NE	Bâtiments	Lac 3		277	14	137	19	66	Bureaux
NE	Bureau Technique	Hôpital 4		515	12	255	53	207	Bureaux
NE	Case à Chocs	Philippe-Godet 20		119	4	94	14	12	Case à Chocs
NE	Cave de la Ville	DuPeyrou 5		611	3	12	-	599	Cave de la Ville
NE	Chancellerie	Hôpital 2		238	6	128	38	62	Bureaux
NE	Chancellerie	Hôtel-de-Ville 2		273	1	-	273	-	Bureaux
NE	Chancellerie	Mail 101		496	-	-	91	-	Villa Lardy
NE	Cimetière	Edouard-Dubois 28		1'250	4	24	23	-	Bureaux et infrastructure cimetière
NE	Communication et information	Hôpital 2		70	6	70	-	-	Bureaux
NE	Conciergerie	Hôpital 4		22	-	-	-	22	Bureaux
NE	Conciergerie	Hôpital 6		9	-	-	-	9	Bureaux
NE	Conciergerie	Lac 3		17	1	17	-	-	Bureaux
NE	Contrôle des finances	Hôpital 2		20	1	20	-	-	Bureaux
NE	Contrôle des habitants	Hôtel-de-Ville 1		114	4	114	-	-	Bureaux
NE	Contrôle des habitants	Lac 3		286	11	163	17	44	Bureaux
NE	Culture - déléguée à la culture	Hôpital 4		26	1	26	-	-	Bureaux
NE	Culture & Intégration	Hôtel-de-Ville 4		10	1	10	-	-	Bureaux
Ext.	Culture et intégration	Tivoli 28	4'535.00 CHF	406	15	215	40	40	Bureaux
Ext.	Culture et intégration	Tunnels 3	96'000.00 CHF	1'100	-	-	-	1'100	Collections des musées
Ext.	Déléguée aux personnes âgées	Saint-Maurice 4-10	34'200.00 CHF	25	1	17	-	-	Bureaux
NE	Développement territorial	Lac 3		210	4	72	57	15	Bureaux
NE	Direction de la Culture et intégration, Sports et Tourisme	Hôpital 2		51	-	-	-	51	Bureaux
NE	Direction de la Culture et intégration, Sports et Tourisme	Hôpital 4		137	6	127	18	-	Bureaux
NE	Direction de l'Agglomération, Sécurité et Infrastructures	Hôpital 4		99	3	81	18	-	Bureaux
NE	Direction de l'Éducation, Santé et Action sociale	Hôpital 2		99	6	82	17	-	Bureaux
NE	Direction de l'Éducation, Santé et Action sociale	Hôpital 4		18	-	-	18	-	Bureaux
NE	Direction de l'Urbanisme, Mobilité et Environnement	Lac 3		88	4	66	-	-	Bureaux
NE	Direction des Finances	Hôpital 2		49	2	49	-	-	Bureaux
NE	Direction des Finances	Hôpital 4		18	2	-	18	-	Bureaux
NE	Domaines	Lac 3		68	3	58	-	8	Bureaux
NE	Economie	Hôpital 2		11	1	11	-	-	Bureaux
NE	Economie	Hôpital 4		11	1	11	-	-	Bureaux
NE	Economie	Lac 3		14	1	10	-	-	Bureaux
NE	Enseignement obligatoire	Hôpital 2		21	1	21	-	-	Bureaux

Propriétaire	Service utilisateur	Adresse	Loyer annuelle si location externe	Surface totale des locaux (m2)	Places de travail	Surface de bureau (m2)	Surface de réunion (m2)	Surface d'entrepôt (m2)	Usage
NE	Espaces publics et aménagement urbain	Lac 3		102	11	102	-	-	Bureaux
NE	Etat civil	Hôtel-de-Ville 1		211	5	95	-	19	Bureaux
NE	Etat civil	Lac 3		26	1	-	-	26	Bureaux
NE	Forêts	Lac 3		97	4	71	-	8	Bureaux
NE	Forêts	Marais-Rouge 7, Ponts-de-M.		188	5	-	56	132	Centre forestier
NE	Forêts	Pertuis-du-Sault 45		109	6	4	8	97	Centre forestier
NE	Gérance des bâtiments	Lac 3		375	9	97	27	15	Bureaux
Ext.	Jardin botanique	Charles-Knapp 33	60'000.00 CHF	320	6	80	64	140	Bureaux
Ext.	Jardin botanique	Maillefer 11b	11'700.00 CHF	100	-	-	-	100	Collections des musées
Ext.	Jardin botanique	Pertuis-du-Saut 58	16'800.00 CHF	100	-	-	-	-	Collections des musées
NE	Médiation culturelle	Hôpital 4		56	3	43	-	13	Bureaux
NE	Menuiserie centrale	Philippe-Godet 18							Menuiserie musée
Ext.	Mesures d'intégration professionnelle	Jardinière 157, La CdF	96'348.00 CHF	595	31	492	-	34	Bureaux
Ext.	Mesures d'intégration professionnelle	Maillefer 11F	9'840.00 CHF	50	3	-	-	50	Bâtiplus
Ext.	Mesures d'intégration professionnelle	Tivoli 28	85'920.00 CHF	556	35	417	60	-	Bureaux
Ext.	Mesures d'intégration professionnelle	Tivoli 28	102'450.00 CHF	33	-	-	-	33	Bâtiplus
NE	Mobilité	Hôpital 2		251	4	111	-	140	Bureaux
Ext.	Musée d'art et d'histoire	J-J-Rousseau 7	19'716.00 CHF	207	-	-	-	207	Collections des musées
NE	Musée d'art et d'histoire	Léopold-Robert 1		3'000	40	140	70	800	Musée
Ext.	Musée d'art et d'histoire	Maillefer 11b	26'080.00 CHF	217	-	-	-	217	Collections des musées
Ext.	Musée d'art et d'histoire	Maillefer 11b	39'120.00 CHF	376	-	-	-	376	Collections des musées
NE	Musée d'art et d'histoire	Philippe-Godet 20		300	-	-	-	300	Collection des musées
Ext.	Musée d'art et d'histoire	Pierre-à-Bot	18'990.00 CHF	211	-	-	-	211	Collections des musées
Ext.	Musée d'ethnographie	Draizes 3	10'500.00 CHF	117	-	-	-	117	Collections des musées
Ext.	Musée d'ethnographie	Draizes 5	60'600.00 CHF	597	-	-	-	597	Collections des musées
Ext.	Musée d'ethnographie	Draizes 5	12'000.00 CHF	114	-	-	-	114	Collections des musées
Ext.	Musée d'ethnographie	Draizes 5	8'640.00 CHF	85	1	-	-	85	Collections des musées
NE	Musée d'ethnographie	Edouard-Dubois 34		30	-	-	-	30	Collection des musées
Ext.	Musée d'ethnographie	Maillefer 11b	28'000.00 CHF	390	-	-	-	390	Collections des musées
Ext.	Museum d'histoire naturelle	Rouges-Terres 61	15'000.00 CHF	150	-	-	-	150	Collections des musées
NE	Muséum d'Histoire naturelle	Terreaux 14		3'617	7	371	93	1'101	Musée
Ext.	Orthophonie	Saint-Maurice 4-10	101'973.00 CHF	317	17	215	87	7	Bureaux
NE	Parcs et promenades	Aurore 5, Cernier		6'000	10	15	15	1'000	Serres
NE	Parcs et promenades	Edouard-Dubois 27		508	10	11	22	406	Bureaux et infrastructure cimetièr
NE	Parcs et promenades	Tunnels 49		500	-	3	-	488	Dépôt
NE	Parcs et promenades	Tunnels 7		1'425	38	125	4	1'025	Bureaux et dépôt
NE	Permis de construire	Lac 3		107	6	73	-	34	Bureaux
NE	Pestalozzi - Bibliothèque	Lac 3		186	3	10	-	22	Bureaux
NE	Planification énergétique	Lac 3		20	1	16	-	-	Bureaux
NE	Protection et sécurité	Falaises 18a-18b		408	6	118	-	-	Port, sécurité lacustre, plongeurs
NE	Protection et sécurité	Hôpital 4		155	8	111	-	-	Bureaux
NE	Protection et sécurité	Hôpital 6		800	21	421	46	166	Bureaux
NE	Protection et sécurité	Lac 3A		442	-	-	-	442	Bureaux
NE	Protection et sécurité	Lac 5		982	6	121	-	602	Bureaux
Ext.	Protection et sécurité	Pierre-à-Mazel	693'276.00 CHF	9'837	117				Caserne
NE	Ressources humaines	Hôpital 2		7	-	-	-	7	Bureaux
NE	Ressources humaines	Hôpital 4		31	-	-	31	-	Bureaux
NE	Ressources humaines	Terreaux 1		172	13	172	-	-	Bureaux
Ext.	Santé sexuelle	Saint-Maurice 4-10	16'000.00 CHF	91	4	66	-	17	Bureaux
NE	Service administratif de l'accueil de l'enfance	Hôpital 2		131	11	113	-	18	Bureaux
NE	Service administratif de l'accueil de l'enfance	Hôpital 4		37	1	25	12	-	Bureaux
NE	Service administratif des sports	Falaise 30		4'489	13	65	-	-	Piscine
Ext.	Service administratif des sports	Pierre-à-Mazel 10	98'996.00 CHF	400	13	350	50	-	Bureaux
NE	Service financier	Hôpital 2		213	12	181	-	32	Bureaux

Propriétaire	Service utilisateur	Adresse	Loyer annuelle si location externe	Surface totale des locaux (m2)	Places de travail	Surface de bureau (m2)	Surface de réunion (m2)	Surface d'entrepôt (m2)	Usage
NE	Service juridique	Hôpital 4		241	7	144	19	47	Bureaux
NE	STEP et réseaux	Robert-Comtesse 8		1'600	7	100	-		STEP
NE	Tourisme	Hôpital 4		24	2	24	-	-	Bureaux
Ext.	Voirie	Lac 17	9'500.00 CHF	109	-	-	-	109	Archives
NE	Voirie	Plaines Roches 18		210	10	10	20	-	Déchetterie
NE	Voirie	Tunnels 49		1'500	-	9	-	1'463	Dépôt
NE	Voirie	Tunnels 7		4'275	113	375	11	3'075	Bureaux et dépôt

Propriétaire	Service utilisateur	Adresse	Loyer annuelle si location externe	Surface totale des locaux (m2)	Places de travail	Surface de bureau (m2)	Surface de réunion (m2)	Surface d'entrepôt (m2)	Usage
Corcelles-Cor.	Structure d'accueil	Beauregard 62, Corc.-Corm.		447	3	48	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Corcelles-Cor.	Services Forestier	Chantemerle 2, Corc.-Corm.		144	1	16	-	128	Centre forestier
Corcelles-Cor.	Cuisine Communale	Croix 1, Corc.-Corm.		71	1	5	-	-	Cuisine
Corcelles-Cor.	Administration Communal	Croix 7, Corc.-Corm.		328	9	151	74	104	Bureaux
Corcelles-Cor.	Bibliothèque	Soguel 27, Corc.-Corm.		78	1	10	-	68	Bibliothèque
Corcelles-Cor.	Sécurité Publique	Soguel 27, Corc.-Corm.		51	2	20	20	11	Bureaux
Corcelles-Cor.	Services des Bâtiments	Soguel 27, Corc.-Corm.		30	2	20	7	3	Bureaux
Corcelles-Cor.	Services Technique	Soguel 27, Corc.-Corm.		29	1	10	14	6	Bureaux
Corcelles-Cor.	Travaux publics	Soguel 27, Corc.-Corm.		321	1	11	-	310	Garage
Ext. Peseux	Structure d'accueil parascolaire	Gare 4, Peseux	59'789.00 CHF	272	4	-	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Ext. Peseux	Structure d'accueil pré-scolaire	Gare 4, Peseux	45'177.50 CHF	198	6	-	-	-	Structure d'accueil pré-scolaire
Peseux	Accueil AVS/AI	Ernest-Roulet 2, Peseux		26	1	26	-	-	Bureaux
Peseux	Chancellerie	Ernest-Roulet 2, Peseux		71	5	71	-	-	Bureaux
Peseux	Comptabilité	Ernest-Roulet 2, Peseux		26	4	26	-	-	Bureaux
Peseux	Conseil Communal	Ernest-Roulet 2, Peseux		54	-	-	54	-	Salle de réunion
Peseux	Conseil Général	Ernest-Roulet 2, Peseux		86	-	-	86	-	Salle de réunion
Peseux	Contrôle des habitants - Service des guichets	Ernest-Roulet 2, Peseux		66	2	66	-	-	Bureaux
Peseux	Divers	Ernest-Roulet 2, Peseux		45	-	-	-	15	Divers
Peseux	Sécurité Publique	Ernest-Roulet 2, Peseux		70	3	70	-	-	Bureaux
Peseux	Service Technique	Ernest-Roulet 2, Peseux		48	3	48	-	-	Bureaux
Peseux	Services Industriels	Ernest-Roulet 2, Peseux		90	2	90	-	-	Bureaux
Peseux	Stock	Ernest-Roulet 2, Peseux		20	-	-	-	48	Dépôt
Peseux	Travaux Publics et Bâtiments	Ernest-Roulet 2, Peseux		40	2	40	-	-	Bureaux
Peseux	Travaux Publics - Stockage pompier	Lac 1, Peseux		526	1	-	-	522	Dépôt
Peseux	Travaux Publics - Stockage	Lac 14, Peseux		19	-	-	-	19	Dépôt
Peseux	Travaux Publics	Réservoir 12, Peseux		602	1	18	19	565	Bureaux et dépôt
Peseux	Dépôt forestier	Stand 2, Peseux		28	-	-	-	28	Dépôt
Peseux	Diverses salles de réunion	Ernest-Roulet 2, Peseux		123	-	-	123	-	Salle de réunion
Peseux	Guichets	Ernest-Roulet 2, Peseux		107	3	107	-	-	Bureaux
Valangin	Archives	Collège 1, Valangin		24	-	-	-	24	Archives
Valangin	Bureau communal	Collège 1, Valangin		47	2	47	-	-	Bureaux
Valangin	Conseil Général	Collège 1, Valangin		62	-	-	62	-	Salle de réunion
Valangin	Dépôt matériel	Collège 1, Valangin		24	-	-	-	24	Dépôt
Valangin	Dépôt, carnotzet, couvert	Collège 1, Valangin		67	-	-	-	-	Dépôt
Valangin	Salle de spectacles	Collège 1, Valangin		174	-	-	174	-	Salle de réunion
Valangin	Entrepôt	Saut 11, Valangin		80	-	-	-	80	Dépôt
Valangin	Locaux divers	Saut 13, Valangin		86	-	-	-	86	Dépôt
Valangin	Abri PC	Saut 8, Valangin		405	-	-	-	-	Abri PC
Valangin	Structure d'accueil parascolaire	Saut 9, Valangin		135	-	9	-	-	Structure d'accueil parascolaire
Valangin	Ancien hangar des pompes	Scies 1, Valangin		45	-	-	-	45	Dépôt
Valangin	Dépôt	Stand 11, Valangin		46	-	-	-	46	Dépôt